

Description pour l'annonce :

Voyage scolaire : VALENCE (ESPAGNE) du 31/03/2025 au 04/04/2025 pour 20 élèves et 2 accompagnateurs selon le descriptif joint.

Cadre juridique : consortium Erasmus, dont le lycée Joliot Curie (13400 AUBAGNE) est coordinateur

Le déplacement se fera principalement en avion (Marseille/ Valence) et en transports en commun dans Valence.

L'hébergement sera en pension complète (avec éventuellement des paniers repas pour le midi) en hôtel (pour 8 élèves et 2 accompagnateurs soit 10 personnes au total, les 12 autres élèves étant déjà logés dans les familles d'accueil du lycée partenaire). Les repas devront être adaptables aux allergies et aux régimes spécifiques.

Les visites et activités devront être prises en charge par le prestataire. Chaque déplacement pour les visites entre l'hébergement et les lieux d'activités devra être pris en charge par le prestataire.

Le prestataire devra prévoir une option d'assurance annulation, d'assistance médicale et présenter les conditions financières.

Les réponses se feront sur devis détaillés ou pré-contrat détaillé par poste de dépenses.

Le prestataire devra fournir les éléments d'agrément nécessaires à l'organisation des voyages scolaires. Le cahier de charges joint reprend les besoins relatifs au voyage. Cette publication est effectuée sous réserve d'annulation pour des raisons impérieuses de type raison sanitaires ou contexte international.

Ces devis serviront de base à l'analyse des offres et ne pourront pas être modifiés à la hausse sauf dispositions contractuelles spécifiques et légales.

Les réponses seront soumises à la commission d'appel d'offre du lycée Joliot Curie. L'avant contrat du candidat retenu sera présenté en commission permanente à l'issue de l'appel d'offres. La signature du contrat avec le prestataire retenu interviendra après le délai légal d'exécution des actes administratifs.

Tous les éléments financiers de facturation seront transmis par Chorus sur le lycée Joliot Curie.